



## Table des Matières

<b>Table des Matières</b> .....	<b>2</b>
<b>Historique du projet</b> .....	<b>3</b>
<b>Description du projet et méthodologie</b> .....	<b>4</b>
<b>Comment introduire une candidature</b> .....	<b>4</b>
<b>Les conditions pour bénéficier du projet</b> .....	<b>5</b>
Pour l'usager .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Pour les partenaires .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
La rencontre avec le candidat.....	<b>5</b>
<b>La prospection des biens</b> .....	<b>6</b>
<b>Assurer un rôle de médiation</b> .....	<b>6</b>
<b>Les grands changements</b> .....	<b>7</b>
<b>Les collaborations autour du projet</b> .....	<b>8</b>
<b>Liste des partenaires membres du projet et signataires</b> .....	<b>8</b>
<b>Collaboration avec le CPAS</b> .....	<b>8</b>
<b>Collaboration avec les agences immobilières</b> .....	<b>9</b>
<b>Collaborations avec les propriétaires</b> .....	<b>9</b>
<b>Collaborations inter-Capteurs</b> .....	<b>9</b>
<b>Collaboration avec le Housing-First</b> .....	<b>9</b>
<b>Promotion du projet</b> .....	<b>10</b>
<b>Les forces et faiblesses de la fonction Capteur Logement</b> .....	<b>12</b>
<b>Les chiffres en détails</b> .....	<b>14</b>
Type de revenus.....	<b>14</b>
Type de garantie financière .....	<b>14</b>
<b>Perspectives 2020</b> .....	<b>15</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>16</b>

## Historique du projet

Il y a maintenant cinq ans que le projet a vu le jour au sein du Relais Social Urbain Namurois (RSUN). Historiquement, il s'agit d'une initiative d'un groupe de travail (Fonction 5) au sein du Réseau Santé Namur (RSN), réseau d'implémentation de la réforme des soins en santé mentale, née suite aux constatations de la difficulté d'accès lié au logement pour les patients issus du secteur psychiatrique, notamment.

En effet, les problématiques de santé mentale et de grande précarité sont profondément liées, analyse effectuées d'après plusieurs rapports d'experts.

Très vite se sont associés les secteurs de la santé mentale, de l'action sociale et du logement afin de créer le projet du Capteur Logement en vue de remédier à cette difficulté importante d'accès au droit fondamental qu'est le logement.

L'année 2019 est une année charnière dans l'évolution du projet car le Capteur est remplacé par une intérimaire pendant trois mois, jusqu'à l'engagement définitif d'une nouvelle Capteuse Logement depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Son expérience en tant qu'agent immobilier pendant près de 15 ans va amener une nouvelle dynamique et surtout apporter un autre regard sur le projet mis en place.

## Description du projet et méthodologie

Le projet Capteur Logement est financé via une subvention du Ministère Wallon du Logement. Cette fonction bénéficie désormais d'une reconnaissance en tant que bonne pratique, qui lui vaut de figurer parmi les mesures détaillées dans le Plan Wallon de la Lutte contre la Pauvreté.

Le travail du Capteur Logement s'inscrit dans la dynamique du travail partenarial du RSUN et permet de renforcer l'offre locale en terme de relogement et d'accompagnement dans le logement.

Il consiste à prospecter le marché locatif privé en vue de trouver des biens que les propriétaires acceptent de mettre en location à un public en situation de (grande) précarité et souffrant souvent de troubles de santé mentale, de faciliter son accès et son maintien dans un logement notamment par un accompagnement psychosocial consenti.

Concrètement, le Capteur Logement est en recherche permanente de logements, contacte les propriétaires, présente le projet en démystifiant les différentes problématiques pouvant être rencontrées, fixe les rendez-vous de visites, effectue les visites avec les candidats et leur accompagnateur. Pour ce faire, la Capteuse a réalisé des immersions dans les services partenaires pour connaître l'offre d'accompagnement ainsi que le public à reloger.

Une fois qu'il y a un accord avec le propriétaire, la Capteuse Logement peut gérer les démarches administratives, les états des lieux, et restera pour toute la durée du bail le lien entre le propriétaire et le locataire.

La Capteuse Logement participe également à différents groupes de travail dont la thématique principale est le logement.

Les Capteurs de Wallonie se réunissent régulièrement pour échanger sur leurs pratiques et optimiser les résultats de leurs démarches tandis que, localement, des comités d'accompagnement assurent la mise en œuvre des actions dans le respect des réalités de terrain.

## Comment introduire une candidature

Les partenaires ont pris l'habitude de prendre contact en direct avec la Capteuse Logement et d'introduire la demande de candidature uniquement par mail, en complétant la nouvelle convention mise en place dans le courant de l'année 2018.

Certains contactent préalablement la Capteuse Logement afin de présenter la situation et voient ensemble les modalités d'introduction de la candidature.

Une rencontre avec le candidat locataire est très souvent réalisée avant la recherche du logement, afin de cibler ensemble les critères de recherches du candidat. La rencontre préalable se fait généralement au sein du service accompagnateur, en présence du référent qui accompagnera le candidat pendant la durée de son projet. Cela permet

également au candidat d'être rassuré et de se projeter sur l'accompagnement qui lui est proposé.

### Les conditions pour bénéficier du projet

1) Le candidat doit être connu de l'institution qui introduit la demande et bénéficiera d'un accompagnement à domicile. Il doit également séjourner sur la commune de Namur. Une convention de collaboration fait l'objet d'une signature par le candidat pour acceptation des conditions d'accompagnement.

Pour pouvoir bénéficier du projet, l'institution doit avoir signé une convention de collaboration. Le travailleur qui a introduit la demande, doit veiller à la réactiver tous les deux mois.

Il a été observé que bien souvent les accompagnateurs oubliaient de prévenir que le candidat n'était plus en demande.

2) Le partenaire doit :

- Solliciter la Capteuse Logement pour des usagers disposés à intégrer un logement;
- Réaliser le parcours logement du locataire, les interventions en cas de crise, la check-list en logement, la carte réseau ;
- Garantir l'accompagnement et le suivi de l'utilisateur dans le logement, par la signature de la convention.
- Continuer la recherche de logements, l'inscription sur la liste du Capteur Logement ne garantissant en rien la captation d'un bien adapté à la demande ;
- Actualiser les fiches locataires chaque fois que nécessaire ;
- S'engager à prévenir la Capteuse Logement en cas de changement de service, d'accompagnateur ou tout autre élément qui pourrait modifier les bonnes relations avec le propriétaire ;
- Prendre en charge les contacts et les démarches administratives avec l'administrateur de bien, afin de finaliser la signature du bail. En parallèle, la Capteuse Logement peut aider également dans ces démarches.

### La rencontre avec le candidat

Une rencontre préalable à la première visite est organisée pour permettre à la Capteuse d'expliquer le projet au candidat et toutes les conditions que cela implique. On va ensemble mieux cibler la demande et conseiller le candidat dans la recherche qu'il continue d'effectuer en parallèle. Cela met aussi en évidence la motivation du candidat sur son objectif et sur ses critères concernant son futur logement.

### La prospection des biens

Il y a une prospection quotidienne sur les biens présents sur le net. Une prospection sur le terrain a été mise en place grâce à un contact dans certaines agences immobilières réceptives au projet et auprès de certains promoteurs. Une démarche de prospection est également mise en route dans des sociétés de gestion locative, car l'approche du propriétaire est encore différente et pourrait aider à de nouvelles collaborations avec des particuliers.

### Assurer un rôle de médiation

Cet aspect fait en effet partie des missions à opérationnaliser entre le propriétaire et le service signataire, de façon à faciliter la signature du bail. La Capteuse Logement reste l'interlocutrice privilégiée du propriétaire après la signature du bail et pendant toute la durée du bail. Certains propriétaires l'appellent au moindre questionnement, ce qui permet de réagir directement. Le problème est réglé par la suite avec le service chargé de l'accompagnement social. Ce mode de fonctionnement garantit également de dissocier le volet logement du volet accompagnement.

### Les grands changements

Une Capteuse a assuré l'intérim d'avril à juin en attendant l'arrivée de la personne engagée. Celle-ci a littéralement reboosté la captation de logements, après plusieurs mois d'attente.

En juillet, second changement avec l'arrivée de la Capteuse engagée définitivement, qui a réimpulsé le travail de lien avec les services directs du RSUN, en participant à des permanences du RESA et à des réunions d'équipe du Housing-First Namur. Ce travail s'est étendu également aux services signataires.

Cela permet au Capteur Logement d'être plus proche des candidats potentiels et de mieux comprendre leurs souhaits en matière d'avenir (logement ou autre). Un contact direct permet aussi de rediriger la personne vers le service qui lui est le plus adapté.

Autre grand changement avec le déménagement de la coordination générale et des équipes RESA et Capteur au sein du quartier de Bomel, ce qui nous rapproche des services-clés fréquentés par certains candidats. C'est notamment le cas de : Les Trois Portes, Asbl Saphir, Restos du cœur,...

Ceci étant, le changement le plus important sur lequel nous avons travaillé plusieurs mois est certainement le projet de transfert de la Capteuse au sein du CPAS de Namur. Cette idée est née de la demande de l'administration wallonne- Action sociale, d'intensifier les collaborations entre le projet de Capteur Logement et Action Logement, qui dans le cadre de ses missions, effectue aussi de la prospection et propose des services complémentaires particulièrement précieux dans le but de reloger de manière pérenne les usagers.

Le transfert n'a, au final, pas reçu l'aval des Ministres du Logement et de l'Action sociale, souhaitant ainsi asseoir l'action du relais social. Cependant, ceux-ci n'étant pas fermés à la réflexion sur le rapprochement des deux services, des rencontres auront lieu en 2020 afin de se pencher sur l'opérationnalisation de ce projet.

## Les collaborations autour du projet

Depuis la reprise du projet en juillet, la Capteuse Logement est repartie à la rencontre des différents partenaires signataires de la nouvelle convention afin de rétablir le contact et de reconsolider la base du projet auprès de chacun.

Une présentation du projet a eu lieu en réunion d'équipe chez chaque partenaire et les autres services qui n'avaient pas signé la nouvelle convention. Ils ont également été sollicités pour rétablir une connexion avec le projet.

## Liste des partenaires membres du projet et signataires

- Partenaires du Réseau Santé Namur :  
Pléiade,  
IHP L'Espoir,  
Hôpital du Beau-Vallon,  
Saint-Martin,  
IHP Psynergie,  
Vis à Vis
- Partenaires du RSUN :  
Namur Entraide Sida (L'échange),  
Le Relais Santé,  
Le Housing First
- Partenaires communs au RSN et RSUN :  
Les Trois Portes  
CNP Saint-Martin  
Le Centre de Service Social de Namur (service de cohésion sociale)  
La maison médicale des Balances  
La Ville de Namur

Tous ces partenaires sont susceptibles d'introduire une demande auprès de la Capteuse Logement. Ils ont le choix d'effectuer l'accompagnement en logement eux-mêmes ou de mandater une autre association pour cet accompagnement, tout en restant le référent de base. C'est à dire que s'il devait y avoir un souci avec le locataire et le nouveau référent, le partenaire de base peut toujours être consulté.

## Collaboration avec le CPAS

Une collaboration spécifique est possible avec le CPAS de Namur, dans le cadre du projet win-win-win, mis en place depuis 2014. De cette manière, le montant du loyer ne transite pas par le locataire et le propriétaire est certain que son loyer sera toujours payé à temps et à heure, aussi longtemps que le dossier du candidat restera en ordre au niveau de l'octroi de l'allocation sociale. Il y a de plus un engagement irrévocable du locataire, ce qui rassure le propriétaire pour la suite de la location. Le CPAS offre aussi la possibilité d'augmenter la garantie locative à trois mois au lieu des deux mois légaux. Ce projet a permis de signer davantage de contrats au cours des dernières années.



### Collaboration avec les agences immobilières

Des collaborations sont relancées avec des agences immobilières du namurois mais celles-ci doivent être poursuivies. Une rencontre avec plusieurs agents a été organisée dans le but de présenter le projet et de fidéliser des propriétaires solidaires en partenariat avec l'agent immobilier. Ainsi nous pourrions avoir une priorité sur certaines annonces et ne plus devoir attendre que celles-ci soient mises en ligne. Cette collaboration augmente incontestablement les chances du candidat d'obtenir un logement.

### Collaborations avec les propriétaires

Quelques propriétaires suivent le projet depuis ses débuts, mais tout un travail de relation et de confiance doit être remis en place à ce niveau. De nouveaux propriétaires sont approchés en permanence.

Des rencontres ont eu lieu cette année avec plusieurs d'entre eux, possédant des immeubles avec de multiples logements. Des partenariats (avec l'Agence immobilière sociale et le cabinet du Président du CPAS) sont en cours de négociation pour avoir l'exclusivité sur certains logements.

Un accompagnement est également mis en place avec les propriétaires quant au suivi des démarches administratives. Lorsque celui-ci adhère au projet, les visites, le suivi des candidatures, la rédaction du bail, l'état des lieux, la signature du bail, l'enregistrement du bail sont pris en charge par la Capteuse Logement entièrement gratuitement. Le propriétaire bénéficie de conseils professionnels sans devoir passer par un autre intermédiaire.

### Collaborations inter-Capteurs

Plusieurs rencontres ont été organisées depuis le début du projet, dont deux cette année. Il y a une volonté d'intensifier ces collaborations afin de partager le savoir et l'expérience de chacun, les difficultés rencontrées et les opportunités. Cela permet aussi de se sentir moins seul dans sa fonction. Une rencontre a également été initiée par le Cabinet du Ministre du Logement, afin de rencontrer les différents capteurs et de se renseigner sur leur fonctionnement.

### Collaboration avec le Housing-First

Depuis le 1er juillet 2015, le Capteur Logement collabore avec le projet Housing First qui vise à reloger les personnes les plus précarisées.

En effet, l'accès au logement et encore plus le maintien dans celui-ci, ne se concrétise que trop rarement pour les personnes qui ont un long parcours de rue et souffrent de troubles mentaux et/ou assuétudes.

L'équipe du Housing First tente de trouver une réponse structurelle et durable à travers la mise en logement inconditionnelle de personnes qui ne trouvent plus aucune solution institutionnelle.

Une volonté de la coordinatrice du Housing-First et de la Capteuse Logement est d'intensifier la relation entre les deux projets et surtout d'assurer différentes missions en accompagnement de l'équipe mise en place:

- Effectuer l'intermédiaire entre les propriétaires (privés et publics) et l'équipe d'accompagnement, permettant à cette dernière de se concentrer uniquement sur l'accompagnement et d'être plus en adéquation avec le principe de la séparation logement – accompagnement.
- Capturer du logement, ce qui s'avère particulièrement difficile, surtout pour les personnes ayant un parcours de rue de longue durée.
- Renforcer l'équipe dans les démarches relatives au logement proprement dites, états des lieux d'entrée, états des lieux de sortie, ...

### **Promotion du projet**

Il existe un dépliant qui reprend les informations utiles, qui a été réalisé au début du projet, mais celui-ci doit être revu dans le courant de l'année. Il est temps de lui donner une nouvelle jeunesse et de revoir sa présentation.

Il est prévu de le déposer dans des endroits stratégiques, notamment dans des études notariales, à la maison des notaires, dans des agences immobilières, à la justice de Paix, à l'enregistrement et aux syndicats des propriétaires.

Futur dépliant : (en cours de réalisation)

Les initiateurs du projet

Le Relais Social Urbain

Le Relais Social est un réseau d'institutions publiques et privées qui développe une disposition volontaire contre l'exclusion sociale. Sa mission principale est d'installer les conditions qui permettront la coordination des services publics et privés chargés d'accueillir, écouter, assister, orienter, accompagner et insérer des personnes en grande précarité

Le Réseau Santé Namur

Le Réseau Santé Namur rassemble des acteurs issus de secteurs différents qui, tous, de manière directe ou indirecte, participent à l'établissement de personnes vivant avec un trouble de santé mentale (soins ambulatoires, secteur social, réhabilitation, insertion socio-professionnelle, formations, activités thérapeutiques pour logement, hébergement...) et souhaitent améliorer leurs synergies et collaboration.



CONTACT

0483/323339

capteurlogement@gmail.com

Capteur de Logement

NAMUR



PROPRIETAIRE SOLIDAIRE




**Le projet**

En place à Namur depuis 2014, le projet Capteur Logement se propose de favoriser l'accès au logement pour des personnes fragilisées, en situation de précarité et/ou ayant un problème de santé mentale.

**Votre avantage**

Un professionnel de l'immobilier à l'écoute du propriétaire et du locataire

Un accompagnement psychosocial systématique des locataires en logement

Des propositions de garanties pour le paiement du loyer

Un rôle d'intermédiaire entre le propriétaire et le locataire

**Un service GRATUIT**



## Les forces et faiblesses de la fonction Capteur Logement

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est la personne de référence concernant l'accès au logement privé pour les différents services partenaires ;</li> <li>- Le public est souvent le même que ceux que les propriétaires rencontrent pour des logements à petit prix ;</li> <li>- Démystifier la vision des locataires sociaux ;</li> <li>- Rassurer les propriétaires ;</li> <li>- Etre à l'écoute du propriétaire ;</li> <li>- Rester le contact privilégié ;</li> <li>- Comprendre les besoins du propriétaire et y répondre ;</li> <li>- Médiateur entre le locataire et le propriétaire ;</li> <li>- Proposer des sécurités, accompagnement psycho/social... ;</li> <li>- Création de relations sur du long terme tant avec les propriétaires que les services sociaux ;</li> <li>- Constitution d'un carnet d'adresses de propriétaires solidaires ;</li> <li>- Supervision de la signature du bail et l'état des lieux ;</li> <li>- Un travail en réseau avec plusieurs acteurs du logement sur le territoire namurois ;</li> <li>- Expertise du marché immobilier namurois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lenteur possible de la mise en location ;</li> <li>- Difficulté de faire correspondre l'offre à la demande ; Parfois des candidatures irréelles ou presque ;</li> <li>- Logements qui ne correspondent pas aux attentes du candidat (trop petit, trop loin des commodités,...)</li> <li>- Degré de salubrité du logement ;</li> <li>- Exigence financière du propriétaire ; (Loyer = 1/3 des revenus)</li> <li>- Expérience passée négative avec des allocataires sociaux ;</li> <li>- Nombre important de logements pour étudiants ; recrudescence de la colocation ;</li> <li>- Logements dans des résidences avec charges communes hors de prix;</li> <li>- Moyenne marché locatif élevée à Namur : 466 euros pour un studio, hors charges;</li> <li>- De plus en plus d'exigences sur une garantie de paiement ;</li> <li>- Difficulté de pouvoir obtenir des logements proposés par des agences immobilières ;</li> <li>- Collaboration à développer avec des acteurs publics : AIS, logements sociaux... ;</li> <li>- Ville étudiante : locataire étudiant avec parents garants et pas de possibilité de domiciliation ;</li> <li>- Augmentation du nombre de petits logements, et du prix au m<sup>2</sup> ;</li> <li>- Manque important de grands logements.</li> <li>- Pratiques de discrimination vis-à-vis de notre publics (origine, revenu, état de santé...).</li> </ul>

Le prix moyen du marché locatif namurois (466 euros pour un studio, hors charges) ne permet pas de faciliter l'accès au logement pour des personnes ayant un revenu d'insertion sociale de 920 euros.

Nous ciblons nos recherches sur des logements en dessous de la moyenne, les recherches sont donc plus fastidieuses mais plus adaptées à notre public. Un logement optimal est un petit appartement une chambre ou studio à 350 - 400 euros.

Le relogement de personnes en très grande précarité implique certaines difficultés supplémentaires qu'il est essentiel de prendre en compte. Malgré l'accord verbal préalable du propriétaire, les contrats sont difficiles à conclure en raison de certains imprévus : certaines personnes se mettent directement en échec et ne se présentent pas au rendez-vous, d'autres encore changent de projets continuellement.

Malgré ces difficultés, le projet de relogement et d'accompagnement de personnes en grande précarité prend toute son importance. Les propriétaires démystifient le public, sont rassurés et entourés. Dès les premiers mois, nous pouvons voir une évolution positive importante chez les locataires. Ceux-ci peuvent se poser, se reposer et être en sécurité. Le service en charge de l'accompagnement instaure les ressources nécessaires à l'ancrage du locataire dans son milieu de vie. Une prise en charge médicale, sociale et psychologique est également mise en place.

Bien souvent quand un propriétaire est satisfait du service et de son locataire, il poursuivra la collaboration pour ses prochaines locations.

### Les chiffres en détails

Au total, en 2019, ce sont 18 logements qui ont été captés et 26 personnes relogées dont 5 enfants. (Avril à Décembre), Ce qui correspond à une moyenne de deux logements par mois.

A titre d'information, voici les différents chiffres des années précédentes :

- En 2014 : de juillet à décembre, 14 logements
- En 2015 : 35 logements captés
- En 2016 : 19 logements captés
- En 2017 : 20 logements captés
- En 2018 : 6 logements captés

En réalité, il y a plus de logements qui ont été captés mais il arrive que le bien ne corresponde pas aux desideratas des candidats locataires et donc celui-ci nous échappe. Pour 2019 il y a 25 logements qui ont été captés en tout.

- Nombre de situations prises en charge : 46 candidatures reçues
- Nombre de demandes abandonnées : 9 (ne cherche plus ou a trouvé un logement)
- Nombre de situation de mise en logement : 18
- Nombre de situations ayant été maintenues dans le logement : 17
- Nombre d'usagers mis en logement : 21 usagers + 5 enfants (dont 7 hommes et 14 femmes)

### Type de revenus

- RIS : 75 %
- SPF Handicapé : 10%
- Chômage : 15%

### Type de garantie financière

- Administration de biens
- Constitution de garantie personnelle (grosse évolution des mentalités), ce qui facilite les démarches auprès des propriétaires.
- Mandat de gestion CPAS

## Perspectives 2020

- Réunion inter-Capteurs Logement wallons et bruxellois. Un contact est déjà établi avec l'ASBL l'Îlot pour une rencontre des deux services dans le courant du premier trimestre.
- Edition du « GUIDE DES PROPRIETAIRES SOLIDAIRES », qui va permettre aux propriétaires du namurois de s'adresser directement au service adéquat en fonction de ses besoins par rapport à une situation spécifique concernant le logement.
- Participation à différents groupes de travail (Groupe Liaison Logement, Groupe de travail Logement, Groupe de travail base de données des logements inoccupés).
- Continuer l'élaboration du partenariat avec les propriétaires en organisant une rencontre avec ceux-ci.
- Création d'articles de presse à diffuser dans des journaux locaux (ex : le Confluent, Vlan) et organiser une campagne de sensibilisation tous publics.
- Recherche d'autres pistes de logements en parallèle avec les logements privés (Logement public, AIS...).
- Participation aux réunions des partenaires en apportant une expertise du logement (ex : Housing First).
- Participation à des réunions, des colloques et des formations en rapport avec le thème du logement.
- Réalisation et promotion d'un nouveau dépliant Capteur Logement.
- Augmentation de la prospection et des rencontres avec différents intervenants du secteur du logement.
- Poursuivre le rapprochement Capteur – Action Logement en interpellant à nouveau la tutelle wallonne pour présenter le projet. La finalité de ce rapprochement permettra d'insuffler une nouvelle dynamique au projet Capteur et surtout d'inclure la Capteuse Logement dans une équipe où des acteurs logement travaillent déjà ensemble.

### Conclusion

L'année 2019 a encore vu une page du projet se tourner. La Capteuse qui a assuré les missions pendant 3 mois, en attendant l'arrivée de l'agent engagé, a amené une réelle relance de la prospection et de la captation de nouveaux logements. L'arrivée de la nouvelle Capteuse Logement a permis de repartir à la rencontre des différentes associations et de représenter le projet dans son ensemble aux partenaires. De nouveaux défis l'attendent désormais pour reconquérir les propriétaires namurois sensibilisés par le projet.

Cela va permettre de développer le parc de logements privés et de concrétiser certaines collaborations notamment avec l'AIS.

De plus, le projet de réunion des différents services logements en vue de former une seule entité est toujours bien présent. Des rencontres sont déjà prévues, afin d'imaginer un nouveau modèle et des visites de projets identiques sont également programmées. Ce modèle devra cependant avoir l'aval de la tutelle pour se concrétiser.

Un rapprochement avec l'équipe du Housing First est envisagé pour cette année, afin de renforcer l'équipe en place en définissant le Capteur Logement comme leur référent principal en matière de logement et d'être le lien unique avec les propriétaires.

Beaucoup de défis sont à relever pour que le projet reprenne toutes ses forces, mais c'est avec beaucoup d'enthousiasme et de dynamisme que le Capteur Logement envisage la suite.

Nous ne pouvons souhaiter que la longévité du projet afin d'obtenir des résultats et la concrétisation des nouveaux projets.

